



Guide Voyageur

Concepteur de souvenirs depuis 1987



Mini-séjours - Séjours



eole-loisirs.com

LES JUSTIFICATIFS D'IDENTITÉ & AUTRES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Pour les séjours ou les mini-séjours en France

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- Photocopie de la carte vitale

Pour les séjours ou les mini-séjours en Europe

- Passeport en cours de validité ou Carte nationale d'identité
- Autorisation de sortie de territoire (**l'originale est nécessaire le jour du départ**)
- Photocopie de la pièce d'identité du parent qui a rempli l'autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie

Pour les séjours ou les mini-séjours au Royaume-Uni

- Passeport en cours de validité ou Carte nationale d'identité
- Autorisation de sortie de territoire (**l'originale est nécessaire le jour du départ**)
- Photocopie de la pièce d'identité du parent qui a rempli l'autorisation de sortie de territoire
- ETA (**Il est fourni par Eole Loisirs si option souscrite**)

Pour les séjours en dehors de l'Union Européenne

- Passeport en cours de validité*
- Autorisation de sortie de territoire (**l'originale est nécessaire le jour du départ**)
- Photocopie de la pièce d'identité du représentant légal qui a rempli l'autorisation de sortie de territoire

Pour les séjours aux USA

- Passeport en cours de validité
- Autorisation de sortie de territoire (l'original est nécessaire le jour du départ)
- Photocopie de la pièce d'identité du représentant légal qui a rempli l'autorisation de sortie de territoire
- ESTA (**Il est fourni par Eole Loisirs si option souscrite**)

*Certains pays ont des exigences particulières en terme de validité du passeport. Celles-ci vous sont indiquées lors de l'inscription.



ARGENT DE POCHE

Pour les mini-séjours et séjours en France et Europe

L'argent de poche est sous la responsabilité de l'enfant. Sa gestion aussi. Cela fait partie des objectifs d'autonomie de l'enfant que nous mettons en valeur. Nous ne conseillons pas de somme d'argent car ceci dépend des moyens de chacun.

Pour les séjours en dehors de l'Union Européenne

Nous conseillons dans la mesure du possible de partir avec les devises du pays, donc de changer avant le départ, les taux sont plus intéressants. Si les devises ne sont pas disponibles en France ou si vous ne pouvez pas changer avant le départ, le change sera fait une fois arrivé à destination, supervisé par l'équipe d'animation.

De plus en plus d'adolescents partent avec des cartes de crédit. Renseignez-vous auprès de votre établissement bancaire pour connaître les frais inhérents à l'utilisation de la carte de crédit (paiement et retrait) dans le pays de destination.



PRISE DE MÉDICAMENTS, TRAITEMENT MÉDICAL PENDANT LE SÉJOUR

Dans le cadre des centres de vacances, il est formellement interdit de donner des médicaments aux enfants sans prescription médicale, et ceci est valable pour tous les médicaments, même les plus courants tels que le Doliprane ou le Spasfon.

De la même manière, l'automédication est interdite. Le responsable du séjour doit pouvoir en permanence être capable de dire aux services de secours si un enfant a pris des médicaments et quels types de médicaments il a pris. Ceci pour éviter toutes interactions avec un traitement prescrit par les services d'urgence.

Il est donc obligatoire d'avoir une prescription médicale pour toutes prises de médicaments durant le séjour, que ce soit pour un traitement en cours ou pour une prise d'appoint.

Votre enfant est malade pendant le séjour

Le responsable du séjour consultera un médecin dans les plus brefs délais si votre enfant en a besoin. La photocopie de la carte vitale pour les séjours en France ou la carte européenne d'assurance maladie pour les séjours en Europe sont donc indispensables. L'assistant sanitaire du séjour veillera à ce que le traitement soit suivi comme il se doit. Le responsable du séjour avance les frais médicaux, consultation et médicaments, et les parents doivent le rembourser le jour du retour, en échange des différentes factures ou justifications.

Pour les séjours en dehors de l'Union Européenne

Notre assurance MAIF prendra en charge tout ou partie (selon les cas) des dépassements de remboursement prévus par l'assurance maladie. Attention, une franchise s'applique.

LES BAGAGES

En cabine

Un bagage ne doit pas excéder 5 kg et doit être étiqueté

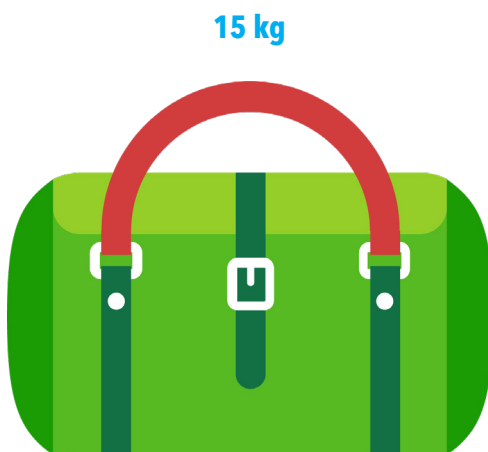
Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au site internet de la compagnie aérienne



En soute

Nous conseillons de ne pas excéder 15kg. Le bagage doit être étiqueté.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au site internet de la compagnie aérienne





Forum

LE FORUM

Comment avoir des nouvelles du groupe?

Depuis près de 15 ans Eole Loisirs a mis en place un forum pour chaque séjour. Ouvert quelques semaines avant le départ, il permet une communication entre Eole Loisirs et les parents, mais aussi une communication entre les parents et les équipes d'animation. Vous pouvez consulter les messages et les photos postés et vous pouvez répondre ou commenter les publications, sans avoir besoin de vous enregistrer. C'est simple, efficace, et nous insistons auprès de nos équipes pour que leurs forums soient alimentés régulièrement durant les séjours.

Pour les séjours

Un message quand le groupe est arrivé à destination, puis un message tous les trois jours, si possible agrémenté de photos (selon la connexion et d'autres paramètres). Vous pouvez interagir avec le groupe, faire passer des messages et recevoir des réponses.

Pour les mini-séjours

Un message quand le groupe est arrivé à destination, un message en milieu de séjour, un message en fin de séjour.

www.eole-loisirs.com/forum



NOS MINI-SÉJOURS & SÉJOURS

JOURNÉES RÉCRÉATIVES

NOS PARTENARIATS

QUESTIONS?

CONTACT

CONNEXION

FORUM

Forum des séjours et des mini-séjours Eole Loisirs

Forums

Account

Logout

19



Forum des séjours & mini-séjours

Messages non lus

Administration Eole Loisirs

Dernier message



Les documents du séjour

Sujets: 1 | Posts: 7

Vos documents de séj...

Par Administration, Il y a 4 mois

Séjours Automne 2025

Sujets

Posts



Découverte Paris (18-25 octobre)

0

0



Paris est magique (27 octobre - 1er novembre) - groupe Jérôme

0

0



Londres Harry Potter (19-25 octobre) - groupe Jamel B.

0

0



Londres Harry Potter (25-31 octobre) - groupe Jean-Eudes

0

0

eole-loisirs.com

LES PHOTOS

Comment récupérer les photos faites par l'équipe d'animation durant le séjour?

Il est important de conserver des souvenirs afin de prolonger un peu les vacances ou de s'y replonger de temps en temps! À la fin de chaque journée récréatives, mini-séjour, séjour, les photos faites par l'équipe d'animation sont mises à la disposition des familles et des CSE grâce à un lien envoyé par e-mail. Les photos sont donc ainsi visionnables et téléchargeables.

Quelques jours après la fin du séjour, vous recevrez par e-mail, un lien vers l'album-photos du séjour.

Voyage à travers le temps - groupe Céline

31 oct.-3 nov.

